



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 SEPTEMBRE 2024

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises, M. James BERCLAZ-LEWIS (EàG) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal, en remplacement de Mme Corinne BONNET-MERIER.

certifié conforme

La Secrétaire :

Florence Kraft-Babel

La Présidente:

Livia Zbinden